



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE À HUIS CLOS du Conseil municipal de Bury, tenue le **mardi 14 avril, 2020, à 19 h 30** au Centre communautaire Manège militaire à laquelle sont présents les conseillers Jean Bergeron, Marilyn Matheson, Sabrina Patry-McComb, Alain Villemure, Corey Strapps tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le conseiller M. Delmar Fisher est absent.

La directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Louise Brière, est présente.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 50.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Corey Strapps,

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la séance régulière à huis clos du 14 avril 2020.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 14 avril 2020
3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du 2 mars 2020.
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics
 - 7.4 Urbanisme et Environnement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Mandat au Ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal
 - 8.3 Correction de frais d'intérêts
 - 8.4 Fermeture temporaire du bureau municipal
 - 8.5 Droits de passage pour le Club Quad du HSF
9. Législation
10. 2^{ème} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

2020-04-057



No de résolution
ou annotation

Prochaine séance ordinaire à huis clos

Lundi, le 4 mai 2020, à 19 h 30, à la salle Victoria sis au 569, rue Main,
à Bury.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**3. Adoption du procès-verbal français de la séance ordinaire du
2 mars 2020.**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal français de la séance ordinaire du
2 mars 2020 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. 1^{re} période de questions du public (questions générales)

Aucunes questions, séance à huis clos.

5. Dépôt de la correspondance du mois

La directrice générale par intérim fait mention qu'il n'y a pas de sujets
d'intérêt public.

6. Rapport du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration**
- 7.2 Sécurité publique**
- 7.3 Travaux publics**
- 7.4 Urbanisme et Environnement**
- 7.5 Loisirs, sport et culture**

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008
sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi
budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une
séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Marilyn Matheson,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses
autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement des
factures correspondantes totalisant une somme de **93 222.48 \$**.

2020-04-058

2020-04-059



QUE le rapport soit classé sous le numéro 03-2020 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.2 Mandat au ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du code municipal

2020-04-060

ATTENDU QUE conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances ;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Corey Strapps,
APPUYÉ PAR le conseiller Jean Bergeron,

ET RÉSOLU que conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.3 Correction des frais d'intérêts

2020-04-061

ATTENDU QU'IL y a lieu d'effectuer une correction des frais d'intérêts sur le compte de taxes de la propriété portant le matricule 3136 38 0152;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, Mme Louise Brière à effectuer la correction des frais d'intérêts sur le compte de taxes de la propriété portant le matricule 3136 38 0152.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.4 Fermeture temporaire du bureau municipal

2020-04-062

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a décrété l'état d'urgence sanitaire, dû à la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU QU'une décision rapide a dû être prise concernant la fermeture du bureau municipal à compter du 26 mars, et ce pour une durée indéterminée;

ATTENDU QUE le conseil municipal est dans l'obligation de se conformer aux consignes émises par le gouvernement;



No de résolution
ou annotation

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,

ET RÉSOLU que le Conseil municipal entérine a posteriori la décision concernant la fermeture du bureau municipal du 26 mars, et ce pour une durée indéterminée.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

8.5 Droits de passage pour le Club Quad du HSF

ATTENDU QUE le Club Quad du Haut-St-François a déposé une demande pour renouveler automatiquement le droit de passage;

ATTENDU QUE le Club Quad du Haut-St-François s'engage à installer et/ou maintenir les panneaux de signalisation et de fournir la patrouille sur les chemins ainsi qu'une liste de personnes-ressources à rejoindre en cas de problèmes ;

ATTENDU QUE ce droit de passage permettra aux membres du Club Quad du Haut-St-François de rejoindre d'autres sentiers VTT d'été ;

ATTENDU QUE le renouvellement automatique peut être révoqué à la discrétion du conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR la conseillère Sabrina Patry-McComb,

ET RÉSOLU de renouveler automatiquement le droit de passage sur les chemins Sand Hill, Card, Wyatt, la route 255, Brookbury et les rues Tamb, McIver, Main et Golf.

QUE les membres du Club Quad du Haut-St-François soient autorisés à circuler sur les voies énumérées ci-dessus entre 7 h et 22 h.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

9. Législation

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

Aucunes questions, séance à huis clos.

11. Varia et affaires nouvelles
Sans objet

12. Information des membres du Conseil
Sans objet

13. Levée de l'assemblée

La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20 h 06.

2020-04-063

2020-04-064



No de résolution
ou annotation

La prochaine séance ordinaire à huis clos du Conseil se tiendra le lundi, le 4 mai 2020, à 19 h 30, à la salle Victoria sis au 569, rue Main, à Bury.

Certificat de crédits suffisants :

Je soussignée Louise Brière, secrétaire-trésorière par Intérim certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans la résolution suivante : 2020-04-059;

Signé ce 15 avril 2020

Louise Brière
Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Walter Dougherty, Maire